



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **STRASBOURG** (67) à :

FEIX épouse AGBAVITOR Caroline [avec les félicitations du jury]  
MATHERN épouse ARTH Sandra [avec les félicitations du jury]  
BENDER Virginie [avec les félicitations du jury]  
GASSMANN Arnaud [avec les félicitations du jury]  
MULLER épouse GUTBROD Véronique  
LAZREK Karima  
KLEIN Lisa  
SAHIN Kubra  
SCHULTZ Déborah [avec les félicitations du jury]  
SO-LIM Léa [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 29 juin 2017,  
le président de jury,



Philippe DENRY